



## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2023

# Délibération N°19-06-23-05

### **OBJET : TARIFS MUNICIPAUX - 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 19 JUIN, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 15 JUIN 2023, conformément aux articles L2121-7, L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Madame Dominique MIERMONT, Maire de Neuvic.

Nombre de Conseillers Municipaux				Vote lié à la délibération		
en exercice	présents	absents représentés	absents non représentés	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	16	3	0	19	0	0

**PRÉSENTS :** Pierre BERTRANDY, Philippe BETOULE, Jean-Marc BOULEAU, Nathalie BUGEAT, Fanny CHASSAGNARD, Céline CONDMINAT, Nathalie HERNANDEZ DE CASTRO, Jean JOURDE, Delphien LAMOTHE, Catherine LARTIGAUT, Dominique MIERMONT, Thierry MURAT, Sylvain NOEL, Danielle PRADEL, Guillaume REPEZZA, Pascal RONCERAY

**ABSENTS REPRÉSENTÉS :** Rosa-Line GOURRAUD a donné procuration à Jean-Marc BOULEAU, Lucie REYMOND-BUYCK a donné procuration à Dominique MIERMONT, Christine MAURY a donné procuration à Catherine LARTIGAUT

**SECRÉTAIRE de SÉANCE :** Nathalie BUGEAT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le budget principal et les budgets annexes 2023,

Considérant qu'il convient de réviser chaque année les tarifications municipales,

Considérant la demande du comptable public de créer de nouvelles tarifications municipales tenant compte des spécificités de certains services municipaux à compter de l'exercice 2023,

Entendu Madame la Maire,

### **Le conseil municipal à l'unanimité**

**APPROUVE** les tarifs municipaux 2023 ci-annexés.

**DECIDE** d'appliquer les tarifs municipaux 2023 à compter du 1<sup>ER</sup> JUILLET 2023.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré à NEUVIC,  
Les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme.

Madame la Maire,  
Dominique MIERMONT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211914809-20230619-19-06-23-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/06/2023